POINT DE SITUATION SUR LA REPRISE DU 2 NOVEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs, chèr(e)s élèves,

le contexte actuel est bien lourd et sordide. A la crise sanitaire s'ajoute une recrudescence d'actes ignobles et d'une barbarie épouvantable qui font passer le plan vigipirate en « urgence attentats » et nous oblige donc également à la plus grande vigilance.

Le Principal-adjoint vous a déjà transféré des courriers de madame la rectrice concernant l'organisation retenue pour cette reprise de lundi 2 novembre (Horaires de reprise et hommage).

Les élèves reprennent lundi à l'horaire habituel de leur emploi du temps. Le collège ouvre dès 8h15 et les cours commencent à 8h30. Les éléments à prendre en compte pour cette journée concernent **l'adaptation du protocole sanitaire** ainsi que le déroulement de **l'hommage à Samuel Paty**.

1/ Protocole sanitaire:

Je vois joins le document national actualisé. La **"limitation du brassage"** qui nous est demandée m'oblige à **stabiliser les classes dans des salles**. Hormis pour les disciplines enseignées en salles spécialisées dans lesquelles les élèves pourront toujours se rendre sur leur emploi du temps habituel (Technologie, Physique-chimie, SVT, Arts plastiques et Musique), les professeurs se déplaceront afin de retrouver les élèves. **La répartition des classes dans l'établissement figure en pièce jointe.** Merci aux élèves d'intégrer cette modification dans l'emploi du temps dès lundi matin.

Pour résumer : salles habituelle dans les matières spécialisées (Technologie, Physique-chimie, SVT, Arts plastiques et Musique) et salle fixe pour les autres cours (Français, mathématiques, Histoire-géographie…)

Le reste du protocole demeure inchangé. La première barrière reste celle de la détection des symptômes à la maison et les précautions à prendre pour ne pas envoyer un enfant susceptible d'être positif ou cas contact. Sont maintenus : port permanent du masque, lavage des mains, distanciation physique. Le sens de circulation dans les couloirs perdure puisque des classes sont susceptibles de se croiser encore pour se rendre dans les salles spécialisées.

Les conseils de classe seront adaptés et se dérouleront en comité très restreint si les parents peuvent se déplacer pour l'occasion. Il n'est pas d'actualité non plus de réaliser des rencontres parents-professeurs aussi massives que d'habitude. Nous verrons si le confinement est levé début décembre.

Les cours de récréation seront séparées comme c'est déjà le cas, **mais les entrées dans le collège et dans le bâtiment sont maintenant différentes selon les niveaux :**

- **Les accès dans le bâtiment (salles) seront donc les suivants (sur appel des assistants d'éducation) :**

- 6èmes: accès escalier extérieur proximité du CDI
- 5èmes: accès escalier de secours donnant sur le plateau d'EPS
- 4èmes: accès escalier de secours donnant sur l'arrière du collège (accès service/livraisons)
- 3èmes: escalier intérieur du collège (escalier hall)

- **Les accès dans l'établissement (cours de récréation) le matin et sortie le soir seront les suivants:**

- 6èmes/3èmes piétons: entrée habituelle
- 6èmes/3èmes transports scolaires: grille habituelle
- 5èmes/4èmes piétons: entrée grille de livraison (près des logements)
- 5èmes/4èmes transports scolaires: grille "haute" donnant sur la piste de course à l'arrière du collège

2/ Hommage à notre collègue Samuel Paty

Le Ministre a précisé hier soir :

"En pratique, tous les élèves reprendront les cours comme à l'habitude. Une minute de silence sera observée lundi à 11h, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs, dans des conditions respectueuses du protocole sanitaire applicable. Ce temps de recueillement se tiendra de préférence dans les salles de classe, et si les conditions sanitaires le permettent, dans la cour de l'établissement."

La minute de silence est obligatoire. A partir de 11h, M. Hénocq et moi-même nous répartirons les classes et nous passerons faire respecter cette minute dans chaque salle. Nous gérerons donc cet aspect officiel. Il revient aux enseignants d'évoquer ou non dès lundi les événements du 16 octobre. Ce travail pourra avoir lieu durant tout le mois de novembre. Nous veillerons à nous assurer que chaque classe aura pu bénéficier d'un temps d'échange sur la liberté d'expression et sur les valeurs de la république laïque dans laquelle nous vivons.

Suite au passage du plan Vigipirate en "urgence attentat", l'accès des personnes extérieures à l'établissement devra être réduit et contrôlé. Je ne souhaite pas d'entrée dans l'enceinte du collège au moment des récréations. Vous avez constaté qu'il est en effet nécessaire de traverser la cour avant d'atteindre le bâtiment. Si nécessaire, cette circulation se fera donc accompagnée d'un personnel de l'établissement ou hors temps de présence des élèves. Je ne doute pas de votre compréhension face à ces nouvelles mesures.

Je vous souhaite un bon week-end et vous renouvelle ma disponibilité pour répondre à vos questions et vous accompagner au mieux ainsi que vos enfants.

Bien cordialement.

académie Normandie
RÉGION ACADÉMIQUE

Arnaud LESIEUR
Principal
Tél. 02 32 36 07 67 | Fax 02 32 36 61 86
arnaud.lesieur@ac-normandie.fr
CLG GEORGES POMPIDOU
2 avenue DE MADRIE 27120 PACY SUR EURE